

Message

30063062 541262024649 541

STE LA NOYERAIE DES ABEILLES
M DARNIS DIDIER
46110 BETAILLE

Contacts

SAUR - EAU POTABLE

@ Gérer votre compte sur internet
www.saurclient.fr

📞 **Service Clients**
05 81 31 85 06
Du lundi au vendredi de 8h à 18h

🔧 **Dépannage 24h/24**
05 81 91 35 07

✉ **TSA 10019**
46800 MONTCUQ CEDEX

🏠 **Accueil**
62 AVENUE Georges Clémenceau 46500
GRAMAT
Du lundi au vendredi de 9h à 12h, de 14h à 16h30

SMECMVD - ASSAINISSEMENT COLLECTIF

📞 **Service Clients**
05 32 26 07 82
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

🏠 **Accueil**
SMECMVD - Avenue de Nassogne 46600 Martel
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Votre facture du 6 mars 2026

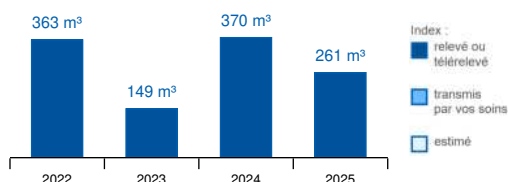
Compteur d'eau relevé le **16 septembre 2025**

Votre consommation est de **261 m³**

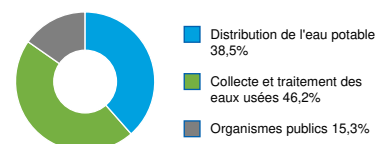
Solde en votre faveur : **-474,34 €**

	€TTC
Distribution de l'eau potable	568,24
SME DU CAUSSE DE MARTEL ET DE LA VALLÉE DE LA DORDOGNE	
Collecte et traitement des eaux usées	682,27
SME DU CAUSSE DE MARTEL ET DE LA VALLÉE DE LA DORDOGNE	
Organismes publics	225,15
Total facture	1 475,66
Mensualités déjà prélevées	-1 950,00
Solde en votre faveur	-474,34
	détail au verso

Evolution de votre consommation



Répartition de votre facture



Un chèque vous sera adressé dans les plus brefs délais.

Vous trouverez ci-contre votre nouveau calendrier de prélèvements.
Ces sommes seront déduites de votre prochaine facture.
Vous pouvez ajuster le jour et le montant de vos prélèvements depuis votre espace client, rubrique "Mes paiements".

Vos informations de prélèvement SEPA :

Identifiant du créancier (ICS) : FR86ZZZ003506

Référence unique de mandat (RUM) : ++S-3-5418014968-000155538-01

Date(s) de prélèvement	Montant(s)
05/05/2026	164,00 €
05/06/2026	164,00 €
03/07/2026	164,00 €
05/08/2026	164,00 €
04/09/2026	164,00 €
05/10/2026	164,00 €
05/11/2026	164,00 €
04/12/2026	164,00 €
05/01/2027	164,00 €
Total	1 476,00 €

Adresse desservie :	Consommation	Compteur	Diamètre	Ancien relevé		Nouveau relevé		Information
60 PLACE DU COUDERC BETAILLE	50 m³	017411	020 mm	11/09/2024	4003	05/02/2025	4053	Ancien compteur
	211 m³	210188	015 mm	05/02/2025	0	16/09/2025	211	Nouveau compteur
TOTAL CONSOMMATION	261 m³							

Votre facture en détail		Périodes	Tranches en m³	Quantité ou volume en m³	Prix unitaire en € HT	Montant en € HT	TVA %	Montant en € TTC
► Distribution de l'eau potable						538,61		568,24
Abonnement						130,61		137,80
Part Communale		2e semestre 2025				32,50	5,50	
Part Syndicale		1er semestre 2026				47,73	5,50	
Part SAUR		2e semestre 2025				30,33	5,50	
Part SAUR		1er semestre 2026				20,05	5,50	
Consommation						408,00		430,44
Part Communale		Année 2025		261	0,8000	208,80	5,50	
Part SAUR		Année 2025		261	0,7632	199,20	5,50	
► Collecte et traitement des eaux usées						674,32		682,27
Abonnement						157,54		165,49
Part Communale		2e semestre 2025				78,00		
Part Syndicale		1er semestre 2026				79,54	10,00	
Consommation						516,78		516,78
Part Communale		Année 2025		261	1,9800	516,78		
► Organismes publics						212,50		225,15
Consommation						212,50		225,15
Conso. eau potable (agence de l'eau)		Année 2025		261	0,3200	83,52	5,50	
Perf. réseaux eau potable (agence de l'eau)		Année 2025		261	0,1117	29,15	5,50	
Perf. syst. assainissement coll. (agence de l'eau)		Année 2025		261	0,0825	21,53	10,00	
Prélèvement sur la ressource en eau (agence de l'eau)		Année 2025		261	0,3000	78,30	5,50	

Le prix moyen de votre consommation (hors abonnement) s'élève à : 4,49 € / m3 soit 0,00449 € / litre	HT exonéré de TVA : 594,78 €	TVA 5,50 % : 40,13 €	Total facture TTC : 1 475,66 €
	HT soumis à TVA : 830,65 €	TVA 10,00 % : 10,10 €	
		TVA sur les débits : 50,23 €	

➔ Mieux comprendre la répartition de votre facture

➔ Message

Part Intercommunale/Communale

Sert à financer les investissements et les prestations réalisées par les collectivités publiques (communes, syndicats ou communautés de communes) propriétaires des ouvrages ou par un tiers privé autre que SAUR.

Part SAUR

Rémunération pour l'exécution du service et l'entretien des ouvrages et équipements

Part Organismes publics

Redevances destinées aux établissements publics (agence de l'eau ou aux voies navigables de France) qui financent les actions et les installations de la lutte contre la pollution et pour la préservation des ressources en eau.

Gérez directement
votre compte en ligne sur
www.saurclient.fr

SAUR SAS au capital de 101529000€ RCS Nanterre 339379984 SIRET 339 379 984 05975 Siège Social 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX TVA Intracommunautaire n°FR28339379984
 Vos données personnelles sont traitées par SAUR pour l'exécution de votre contrat d'abonnement. Conformément à la réglementation applicable, vous bénéficiez de droits sur les données vous concernant dont un droit d'accès, d'opposition, de rectification et d'effacement. Vous pouvez exercer ces droits en utilisant le formulaire sur www.saur.com/mes-droits-rgpd ou par courrier postal auprès de SAUR, 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX. Pour en savoir plus sur nos engagements, consultez notre politique de protection des données personnelles sur www.saurclient.fr.
 Conformément à l'article L 441-3 du Code de Commerce, il sera appliqué à tout professionnel en situation de retard de paiement une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Moyens de règlement

Merci de tenir compte des délais postaux, entre 2 et 6 jours, lors de votre règlement

✓ Paiement par TIP

Ce mode de paiement simple remplace le chèque. Datez et signez votre TIP après l'avoir détaché selon les pointillés, renvoyez-le dans l'enveloppe ci-jointe.
 Si vos coordonnées bancaires, postales ou de caisse d'épargne qui figurent sur le TIP sont erronées :
 Joignez à votre TIP daté et signé un relevé d'identité bancaire et envoyez le tout dans l'enveloppe ci-jointe.

✓ Paiement par chèque

Établissez votre chèque à l'ordre de SAUR, envoyez-le avec le TIP non signé dans l'enveloppe ci-jointe.

✓ Paiement par prélèvement mensuel

Ce mode de paiement est le plus souple, vous choisissez la date de prélèvement qui vous convient le mieux, vous êtes prélevé mensuellement et vous ne recevez qu'une facture pour le solde à régler en votre ou en notre faveur, calculé sur la base de votre consommation réelle.

✓ Paiement par Internet

Payez directement votre facture sur internet en vous connectant sur votre espace client sur le site www.saurclient.fr

✓ Paiement en espèces

Payez votre facture en espèces dans le bureau de poste de votre choix muni de cette facture et d'une pièce d'identité. Des frais pourront vous être appliqués sur place.